



# Rapport moral et financier

Exercice 2016

**ANDECAM**

## **SOMMAIRE**

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	<b>3</b>
<b>I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM</b>	<b>4</b>
<b>II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM</b>	<b>5</b>
1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2016	
2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux	
3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation	
4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2016	
5. Gestion administrative des contrats	
6. Questions, réclamations et contentieux	
7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2016	
8. Les modifications apportées aux contrats en 2016	
<b>III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR</b>	<b>11</b>
<b>IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2016</b>	<b>13</b>
<b>ANNEXES</b>	<b>15</b>

Chères adhérentes, chers adhérents,

Le 30 mai, se tient l'Assemblée Générale de l'Association Nationale des Déposants du Crédit Agricole Mutuel - ANDECAM à laquelle vous avez été invités à participer par convocation individuelle. Vous avez adhéré à l'ANDECAM en souscrivant un contrat d'assurance de personne : votre association est l'interlocuteur de l'assureur, notamment lorsqu'il s'agit de faire évoluer le contrat. Elle suit également le contexte financier et réglementaire dans lequel l'assurance évolue.

Afin de favoriser la participation de tous les adhérents, cette assemblée se tient tantôt à Paris, tantôt dans une région de France. L'ANDECAM essaye d'aller à la rencontre de ses adhérents en choisissant différentes régions. En 2016, l'assemblée générale a eu lieu à Bordeaux, cette année nous serons réunis à Lille.

Le conseil d'administration de l'ANDECAM s'attache à rencontrer très régulièrement l'assureur pour :

- suivre les perspectives des marchés financiers dans un contexte de taux bas et même durablement bas,
- échanger sur les principes de gestion financière adoptés et mis en œuvre par PREDICA, l'assureur des contrats souscrits par notre association,
- étudier les modifications utiles et opportunes à apporter aux contrats, cette étude pouvant conduire à des refus, des ajournements, des acceptations sous conditions ou bien à des acceptations sans condition. Mais il convient de rappeler que les modifications de contrat ne peuvent être entreprises sans l'autorisation de l'assemblée générale.

Par ailleurs, le conseil d'administration est informé des rémunérations affectées aux contrats, rémunérations très surveillées par l'autorité de contrôle, qui appelle chaque année les assureurs à la prudence. L'objectif de l'ANDECAM est bien évidemment que l'assureur concilie prudence et rentabilité dans la rémunération de ses contrats.

Nous poursuivons le schéma mis en place pour les ressources de notre association. Ce sont des ressources modestes car l'association a vocation à équilibrer ses charges et ses ressources et non pas à constituer d'importantes réserves. Les cotisations sont donc toujours très faibles (quelques centimes d'euros par an et par contrat). Leur prélèvement aurait un coût bien supérieur à leur montant, c'est pourquoi, comme par le passé, c'est l'assureur qui abandonne ces quelques centimes sur ses frais de gestion.

Je souhaite, au nom du conseil d'administration, remercier les adhérents de plus en plus nombreux à assister à notre assemblée générale et à adresser leur coupon-réponse, témoignant ainsi tout l'intérêt qu'ils portent à notre association.

**Jean DUCHENE**  
**Président du conseil d'administration**

Le présent rapport a été approuvé par le conseil d'administration de l'ANDECAM  
Il est établi pour les adhérents de l'ANDECAM réunis en assemblée générale le 30 mai 2017.

## I. PRESENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANDECAM

### Composition du conseil d'administration au 31 décembre 2016 : 12 membres

Nom	Fonctions actuellement exercées	Fonctions précédemment exercées	Date d'entrée au conseil d'administration
Jean DUCHENE président	Retraité	Ancien directeur général de caisses régionales du Crédit Agricole. Directeur général de Crédit Agricole Titres jusqu'en 2006.	2010
Maurice BAQUIER vice-président	Exploitant agricole retraité	Ancien président de la Caisse régionale de Crédit Agricole Centre France Maire honoraire de Besson Ancien président de l'Ecole nationale des ingénieurs des travaux agricoles de Clermont Ferrand	1989
Henri PAVIE président d'honneur	Retraité	Directeur général de Caisses régionales de Crédit Agricole jusqu'en juin 2003	1989
Daniel BIGEARD administrateur	Vice-président du Conseil économique, social et environnemental de Bourgogne	Cadre de direction de la Caisse régionale de Crédit Agricole Champagne Bourgogne jusqu'en 2002	1989
Philippe CORMARY administrateur	Gérant de SCI Secrétaire de l'association AMPER (Gestion d'établissements de santé)	Directeur médical de clinique et d'hôpital public Membre du CROSS Trésorier de l'URML	2007
Richard DANIEL administrateur	Retraité	Notaire Membre de la commission départementale de surendettement	2009
Philippe GAILLOT administrateur	Viticulteur	Ancien président de caisse locale de Crédit Agricole	2008
Daniel GONZALEZ administrateur	Vice-président de l'association GERP ARVIGE	Président de l'Union des Assurances Fédérales jusqu'en 2000 Président du comité de déontologie du Crédit Lyonnais jusqu'en 2002	2004
Chantal GUEDON administrateur	Retraîtée	Cadre de Direction à la Banque de France Conseiller syndical à la Banque de France	2014
Michel LEFRANCOIS administrateur	Retraité	Directeur général de la Caisse régionale de Crédit Agricole Alsace Vosges	1995
Georges REVOLIER Administrateur	Administrateur AGRICA – CCPMA	Ancien Directeur Général de la Caisse régionale du Crédit Agricole de Corse	2015
Jean VECCHIERINI de MATRA administrateur	Délégué général du Groupement Français des Bancassureurs	Administrateur - Directeur général de SOCAPI (compagnie d'assurance vie du CIC) jusqu'en 2002	2004

Les pouvoirs de direction sont exercés par un conseil d'administration composé de 12 administrateurs dont un président parmi lesquels :

- des adhérents de l'ANDECAM (clients du Crédit agricole),
- des experts (professionnels de l'assurance, financiers),
- des membres ou des retraités du Crédit agricole.

Au cours de l'exercice 2016, le conseil d'administration s'est réuni cinq fois les 3 février, 6 avril, 26 mai, 8 septembre et 7 décembre 2016.

Ont été au cœur des débats :

1. Les produits :

- . La négociation des garanties des nouveaux contrats,
- . Les caractéristiques des supports financiers à intégrer sur les contrats existants,
- . La qualité des bagages commerciaux tant à destination des assurés que des distributeurs,
- . La clarté et transparence des documents contractuels,

2. La gestion financière de l'assureur :

- . La stratégie financière de PREDICA au regard du contexte économique et financier,
- . La politique de provisionnement et de rémunération des contrats de type « épargne ».

☒ *L'annexe 1 du présent rapport moral et financier récapitule les thèmes évoqués lors de chacune des séances du conseil d'administration qui se sont tenues au cours de l'exercice 2016.*

## II. ANALYSE DU PORTEFEUILLE DES CONTRATS SOUSCRITS PAR L'ANDECAM

### 1. Les adhérents de l'ANDECAM face au marché en 2016

#### 1.1 Le marché de l'assurance vie en 2016

Le marché de l'assurance vie et capitalisation a enregistré en 2016 une diminution de 1 % des cotisations (134,7 milliards d'euros). Cette baisse ne concerne que les contrats individuels (- 2 %), le chiffre d'affaires des contrats collectifs présentant une augmentation de 8% par rapport à 2015.

En 2016, les versements sur les supports unités de compte (27,1 milliards d'euros) enregistrent une baisse de 1%, tandis que ceux sur les supports euros (107,5 milliards d'euros) affichent une stabilité par rapport à 2015. La part des supports en unités de compte dans l'ensemble des cotisations est de 20 % (même niveau qu'en 2015).

Pour l'ensemble de l'année 2016, les prestations (117,9 milliards d'euros) sont en hausse de 5 % sur un an et représentent 7 % des encours à fin décembre 2016 (niveau identique à celui observé fin 2015).

La collecte nette s'établit à 16,8 milliards d'euros en 2016. Elle était de 23,5 milliards d'euros en 2015.

L'encours des contrats d'assurance vie et de capitalisation, estimé à 1 632 milliards d'euros à fin décembre 2016, est en progression de 3 % sur un an (+ 48 milliards d'euros).

#### 1.2 La position des bancassureurs

La part de marché des bancassureurs en collecte a atteint 64,8% en 2016, soit une baisse de 0,7 point sur un an (64,1 % en 2015).

PREDICA, l'assureur de nos contrats groupe, est l'un des premiers assureurs du marché français.

## 2. Analyse des adhésions aux contrats souscrits par l'ANDECAM et des flux en 2016

### 2.1 Les adhésions

A fin 2016, l'ANDECAM compte 4,8 millions d'adhérents.

515 051 adhésions nouvelles à des contrats ANDECAM ont été enregistrées en 2016 dont 507.521 contrats souscrits auprès de PREDICA et 7 530 contrats souscrits auprès de PACIFICA (complémentaire santé Madelin).

#### Nombre d'adhésions 2016 sur les principaux contrats souscrits auprès de PREDICA

Produits « Epargne - Retraite »	Nombre d'adhésions nouvelles
Predissime 9	187 157
Cap Découverte	82 119
Floriane	74 042
Floripro	14 767
Espace Liberté 2	9 426

Produits « Prévoyance »	Nombre d'adhésions nouvelles
Garantie obsèques	84 445
Valeur Prévoyance	19 998
Arrêt de travail et Assurance garantie de revenus	8 081
Vers l'Autonomie	2 817

### 2.2 Les primes versées en 2016

Les primes des contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 10 786 M€ en légère progression de 0,1 %.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
1 292 M€	9 494 M€ (7 515 M€ / support euros et 1 978 M€ / supports UC)

Pour les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA, les primes versées s'élèvent à 562 M€, dont 426 M€ en prévoyance décès (progression de 9 %).

### 2.3 Les encours sur les contrats d'assurance vie de type « épargne »

Ils représentent 154 638 M€ à la fin de l'année 2016 soit une progression de 2,1 % par rapport à 2015. Les UC représentent 25 083 M€, soit 16 % des contrats en cours et 25 % des contrats multisupports.

Contrats exclusivement en euros	Contrats multisupports
55 164 M€	99 473 M€ (74 390 M€ / support euros et 25 083 M€ / supports UC)

## 2.4 Les prestations versées (rachats et décès)

Les prestations versées sur les contrats d'assurance vie de type « épargne » souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 9 204 M€.

Les prestations versées sur les contrats prévoyance souscrits auprès de PREDICA s'élèvent à 186 M€, dont 130 M€ en prévoyance-décès.

## 3. Récapitulatif des frais prélevés sur les principaux contrats ouverts à la commercialisation

	Frais contractuels sur versements	Frais de gestion par an *
Predissime 9	4,50 %	0,60 % maximum (support euros) 0,85 % maximum (supports en unités de compte)
Floriane	4 %	1,00 % maximum (support euros) 0,96 % maximum (supports en unités de compte)
Cap Découverte	2 %	0,85 % maximum (supports euros et en unités de compte)

\* sur l'encours

## 4. Rémunérations allouées sur l'exercice 2016

Produit « Epargne » en euros	Taux 2016 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Confluence	0,75 %
Predige	0,75 %
Florige	1,20 %
Prediplus	0,75 %
Prediane	0,75 %
Accordance	1,65 %
Prediagri	1,80 %
PER	0,75 %

Il convient de rappeler qu'une partie de ces contrats (les plus anciens) bénéficie de taux garantis à 4,50 % ou 3,50 % avant frais de gestion.

Produit Epargne support « euros »	Taux 2016 (net de frais de gestion et avant prélèvements sociaux)
Predissime 9	1,30 %
Optalissime	1,30 %
Carissime	0,80 %
Accordance multisupports	1,65 %
Floriane	1,30 % à 1,80 %
Cap Découverte	1,20 %

La rémunération affectée aux contrats relève d'une décision de l'assureur. Bien entendu, l'ANDECAM examine attentivement les taux servis et en discute avec l'assureur.

En réponse à une question du conseil d'administration, PREDICA a rappelé que certains anciens contrats en euros bénéficient encore, sur les versements passés, d'un taux garanti élevé et que, de ce fait, la rémunération moyenne attribuée à ces contrats est supérieure à celle des autres contrats. En outre les assurés ont toujours la possibilité de demander un transfert de ces contrats en application de l'amendement Fourgous.

## **5. La gestion administrative des contrats**

La gestion administrative des contrats est prise en charge par les Caisses Régionales de Crédit Agricole Mutuel.

## **6. Questions, réclamations et contentieux**

Malgré l'augmentation du nombre de contrats en portefeuille, le nombre des contentieux reste faible et constant : c'est ainsi que PREDICA gère un portefeuille de contentieux d'environ 300 dossiers et reçoit une centaine d'assignations par an. Les motifs de contentieux les plus importants restent sur les contestations sur le règlement des prestations (31 %), et la remise en cause de la validité du consentement (22 %). Les refus de garantie en prévoyance représentent 17 % des dossiers en cours.

## **7. Les contrats fermés et les nouveaux contrats ouverts à la commercialisation en 2016**

Au cours de l'année 2016, le contrat Confluence PEP a été fermé à la commercialisation.

Au cours de l'année 2016, l'ANDECAM a souscrit :

- dans le cadre de la nouvelle offre arrêt de travail : les contrats « Protection Revenus Agri » destiné aux chefs d'exploitation ou d'entreprise agricole ainsi qu'à leur conjoint collaborateur ou salarié, et leurs salariés, « Protection Revenus Pro Essentiel » et « Protection Revenus Pro Optimum » destinés aux travailleurs non-salariés non agricoles suivants et à leur Conjoint collaborateur, dans le cadre de la loi Madelin. Cette nouvelle offre propose des garanties qui ont été adaptées aux besoins des assurés et de nouvelles garanties en option : l'invalidité professionnelle et la garantie frais professionnels et de remplacement. Une garantie assistance est également proposée dans l'offre.

- dans le cadre de la nouvelle offre obsèques : le nouveau contrat Financement obsèques. L'offre comprend également un contrat d'assistance. De nouvelles modalités de versement des primes uniques ou périodiques sont prévues, ainsi qu'une majoration du capital décès à l'issue de la durée de versement des primes périodiques.

- dans le cadre de l'accompagnement des offres santé et prévoyance collectives : le contrat Madelin pour les dirigeants TNS « CHR Santé Madelin ». Ce contrat permet de proposer au chef d'entreprise non salarié une couverture en santé à peu près équivalente à celle de ses salariés.

## **8. Les modifications apportées aux contrats en 2016**

Lorsque la modification concerne les adhésions en cours, les adhérents en sont préalablement informés conformément aux dispositions du code des assurances. L'ANDECAM a donné mandat à PREDICA pour communiquer l'information aux adhérents.

Les modifications présentées au conseil d'administration ont porté sur les points suivants :

### **8.1 Les enrichissements de nouveaux supports**

Il s'agit essentiellement de supports dont la commercialisation est limitée dans le temps (supports à fenêtre). L'ANDECAM vérifie les caractéristiques de ces fonds, proposés par PREDICA.

#### **8.1.1 Nouveaux fonds à formule (FAF)**

Des Fonds à Formule (FAF), ont été proposés, soit pour tous les marchés, soit pour la seule Clientèle Patrimoniale, avec des supports à capital garanti ou protégé. Ce sont des offres apportant à la fois une réponse aux clients sécuritaires (souhaitant garantir ou protéger leur capital tout en participant au

rebond des marchés) et une opportunité de réemploi aux clients détenant des FAF arrivants à échéance.

A ces offres s'ajoutent de « petites séries » dédiées aux Banques Privées. Ce sont des fonds construits en fonction des opportunités de marché, apportant une réponse aux clients prêts à prendre des risques pour rechercher de la performance et souhaitant diversifier leur capital.

- Les fonds pour la clientèle Intermédiaire et patrimoniale :

Il s'agit de FAF avec une protection du capital jusqu'à 90% ou 100%, hors frais liés au contrat d'assurance vie. Ces fonds ont été proposés aux contrats Predissime 9, Optalissime, Floriane, Espace Liberté 2 et Assurance Fonds Opportunité.

- Les fonds pour la clientèle Banque privée :

Ce sont des FAF présentant un risque plus élevé en contrepartie d'un rendement potentiel plus important, qui répondent aux enjeux de la clientèle patrimoniale en matière de diversification. Ces fonds ont été proposés sur les contrats Floriane, Floripro et Espace Liberté 2.

### 8.1.2 Nouveaux supports obligataires

Des unités de compte obligataires CA Oblig Immo, commercialisées sur plusieurs périodes, qui offrent un coupon annuel et une rémunération complémentaire assise sur la performance d'un OPCI.

Des unités de compte obligataires CA Oblig Euro Stoxx 50, commercialisées sur plusieurs périodes, qui offrent une rémunération basée sur la moyenne semestrielle des performances positives de l'EuroStoxx 50, dividendes non réinvestis.

Une nouvelle unité de compte obligataire structurée, CA Indicia Europe, dont la performance dépend de l'évolution de l'Indice Stoxx® Europe Select 50, avec une protection du capital à l'échéance, a également été proposée en 2016. Ce support a une durée de 10 ans avec une sortie optionnelle à 5 ans en fonction de l'évolution de l'indice.

Ces unités de compte obligataires sont proposées sur les contrats Predissime 9, Optalissime Option1, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floripro, Espace Liberté 2

### 8.1.3 Ajouts de nouveaux supports en unités de compte

☒ *La liste détaillée des nouveaux supports figure en annexe 3 du présent rapport moral et financier.*

## **8.2 Les autres aménagements apportés**

### 8.2.1 Révision tarifaire Assurance dépendance

Conformément aux dispositions de la notice d'information, une nouvelle augmentation des cotisations du contrat Assurance Dépendance est réalisée en 2016 en raison de l'évolution du risque et des résultats techniques.

### 8.2.2 Impact de la baisse des taux techniques.

L'Assemblée générale de mai 2014 a autorisé le Conseil d'administration à poursuivre le remplacement des taux techniques égaux aux frais de gestion par une garantie de valeur de rachat compte tenu de l'évolution des taux.

En raison de la baisse des taux maximum garantis autorisés par le code des assurances, cette modification a été mise en place en 2015 pour les contrats (multi-supports pour le support en euro, et mono-support en euro) dont le taux technique s'élevait à 0,60%, afin de garantir que le prélèvement des frais de gestion ne diminue pas la valeur acquise du contrat. La baisse continue des taux de référence a conduit à mettre en place en 2016 cette évolution sur les contrats dont le taux technique était de 0,40%. Les taux garantis autorisés par le code des assurances, évoluent par pas de 0,25%, une nouvelle baisse du taux de référence ne permettrait plus de garantir de taux techniques inférieurs à 0,25%. Afin d'anticiper les baisses potentielles à venir du taux de référence et d'uniformiser

l'ensemble de la gamme, les contrats disposant de taux techniques inférieurs à 0,25% bénéficieront également de cette modification en 2017.

#### 8.2.3 Modulation de la rémunération du fonds euros

L'Assemblée générale de 2016 a autorisé le Conseil d'administration à mettre en place la modulation de la participation aux bénéfices en fonction de la part du contrat adossée à des unités de compte. Le Conseil d'administration a autorisé par avenant l'application de cette disposition jusqu'en 2019. Cette modulation interviendra pour la première fois en 2017, sur les contrats Floriane et Espace Liberté 2. La rémunération du support en euros pourra faire l'objet d'une attribution préférentielle en fonction de la proportion de l'encours de l'adhésion investie sur des supports en unités de compte et / ou Objectif Programmé au 31 décembre. Les règles d'attribution pour l'année sont communiquées chaque année aux adhérents-assurés.

#### 8.2.4 Plateforme unique de gestion informatique des contrats

Predica a mis en place un projet ayant pour objectif de réaliser une plateforme unique pour la gestion informatique des contrats afin notamment de réduire les risques opérationnels et de répondre aux enjeux de développement de la gamme des contrats multi-supports.

Les évolutions induites par cette migration permettront une harmonisation des contrats, et de leurs fonctionnalités, et d'ajouter plus de souplesse dans les options proposées.

Ce projet a permis en 2016 d'harmoniser le degré de précision dans l'expression des valeurs en nombre de parts en augmentant le nombre de décimales (à 5 chiffres après la virgule) pour les contrats gérés dans la plateforme d'accueil. Pour les contrats qui évolueront vers la plateforme unique, les évolutions suivantes, qui s'appliqueront en 2017, sont apportées à leur notice d'information :

- le fonctionnement de l'option de gestion financière Sécurisation de la plus-value est modifié pour permettre le déclenchement support par support en fonction de la plus-value propre à chaque support de prélèvement, et non plus en fonction du montant de plus-value de l'ensemble des supports de prélèvement,
- le seuil minimal d'arbitrage pour l'option de gestion financière « Investissement progressif » est abaissé de 1 500 € à 500 €,
- les rachats partiels sont effectués par défaut au prorata de la valeur de rachat de chaque support, hormis les supports de la famille « Supports à fenêtre », et non plus en fonction de l'orientation de gestion choisie.

### III. EXAMEN DE LA GESTION FINANCIERE DE L'ASSUREUR

☒ Pour une meilleure compréhension des termes utilisés ci-après, vous pouvez vous reporter au glossaire figurant en annexe 4 du présent rapport moral et financier.

#### 1. Répartition des placements

##### 1.1 Portefeuille obligataire

Au cours de l'année 2016, le volume total des investissements obligataires à taux fixe s'est établi à 23,1 Md€ (30% Etat, 18% Agences et Supranationaux, 4% obligations hypothécaires et 48% Crédit, avec pour les obligations Crédit une répartition par notation de 17% de AA, 41% de A, 38% de BBB et 3% de notations inférieures à BBB- ou non notées), pour un taux de rendement moyen de 1,05% et une maturité moyenne à l'achat de 14 ans

Les investissements ont été réalisés sur les obligations crédit «Investment Grade » afin de profiter des spreads de crédit encore attractifs dans un contexte de taux de défaut bas.

Par ailleurs des arbitrages obligataires ont lieu pour un montant total de 4 Md€ ; ayant engendré une Reprise à la Réserve de Capitalisation pour un montant de 50 M€ ; dont 1,1 Md€ de titres subordonnés Crédit Agricole, des arbitrages obligataires pour gestion du risque de crédit pour un montant de 2,3 Md€, le solde pour optimisation du portefeuille (rachat de dette par l'émetteur, extension de maturité, ...) et régularisation de dépassements de limites internes d'exposition

L'année 2016 s'est caractérisée par la reprise des investissements en obligations indexées sur l'inflation compte tenu d'anticipations d'un retour du niveau de l'inflation européenne sur des niveaux plus favorables et la poursuite d'investissements sur des émissions à taux variable sous le format « période à taux fixe d'abord puis coupon à taux variable indexé sur le *Constant Maturity Swap (CMS)* 10 ans ensuite » afin d'optimiser le rendement du fait de la forme de la courbe des taux.

##### 1.2 Portefeuille actions

L'année 2016 a été caractérisée par deux phases distinctes : un léger renforcement en début d'année des expositions actions (flux nets de +0,5 Md€) essentiellement sur des sociétés d'infrastructure cotées et en fin d'année un allègement des positions sur les actions américaines et émergentes suite à la hausse des marchés actions en fin d'année (flux nets négatifs de -1 Md€). Par ailleurs d'importants arbitrages sur le portefeuille actions en direct et de rotation géographique et sectoriel sur les opcvn actions sont intervenus tout au long de l'année pour un montant cumulé total de près de 9 Md€. Les plus-values dégagées sur les actions cotées et opcvn actions sur l'ensemble de l'année 2016 s'élèvent à 0,2 Md€.

Le niveau d'exposition du canton Crédit Agricole aux actions en valeur de marché à fin 2016 ressort ainsi à 6,1%.

##### 1.3 Diversification des investissements

La politique d'accroissement de la part des autres actifs de diversification, moins liquides mais à rendement récurrent a été poursuivie. Les flux d'investissements 2016 sur les actifs de diversification se sont élevés à 1,9 Md€ avec des flux nets positifs de 2,1 Md€ sur l'immobilier (dont 0,4 Md€ au travers d'actions de foncières cotées), de 1,0 Md€ sur l'infrastructure et de 0,3 Md€ sur le Private Equity et des flux nets négatifs de -0,95 Md€ sur la gestion alternative pour laquelle les perspectives de rendement sont moins attractives.

A fin 2016, les placements immobiliers représentent 7% (en valeur de marché) du portefeuille de placements du canton Crédit Agricole, le *Private Equity et l'Infrastructure* représente 2,5%, et la Gestion Alternative 0,8%.

## **2. Les contrats en unités de compte (UC)**

L'encours total des placements pour les Caisses régionales, en représentation des contrats en unités de compte, se monte à 27,5 Md€ fin 2016 contre 26,4 Md€ fin 2015, avec une collecte brute de 2,2 Md€.

La collecte sur les supports ouverts de la gamme resserrée continue à se développer. Elle a atteint 730 M€ en 2016, soit une progression de + 5 % sur un an.

La part des UC dans le total des encours épargne reste stable à 16 % fin 2016.

Par ailleurs, les encours sur les contrats UC ont bénéficié des transferts Fourgous vers les contrats multisupports. Les volumes d'opérations de transferts Fourgous ont atteint en 2016, 991 M€ pour ce qui concerne les Caisses régionales, avec environ 27 % réalloués sur des supports en UC.

## **3. Une gestion actif-passif axée sur l'évaluation et la maîtrise des risques**

La gestion financière de la compagnie s'appuie sur un dispositif de limites en termes de risques pour cette gestion qui fait l'objet d'une validation à la fois par les instances de la compagnie et celles du groupe CA. Ces limites concernent notamment les risques de contrepartie et les risques de marché (risque de taux, risque actions, risque de liquidité) auxquels est confrontée la compagnie.

La gestion des risques de marché est effectuée au moyen de la gestion actif-passif dont l'objectif est de veiller aux équilibres financiers et bilanciaux de la compagnie d'assurances afin :

- de garantir le respect des engagements pris envers les assurés,
- d'optimiser la gestion des fonds propres,
- de maintenir de façon dynamique une rentabilité sur la durée.

Pour ce faire, la gestion actif-passif s'appuie sur un modèle interne avec lequel des *stress scénarios* sont simulés.

## **4. Le taux de rendement moyen des actifs**

Le taux de rendement moyen des actifs (i.e. TRMA) sur l'année 2016 s'établit à 3,06%, les plus-values réalisées sur les actifs de diversification ayant plus que compensé la baisse tendancielle du rendement des actifs obligataires. L'amélioration du rendement des actifs et la réalisation de plus-values a permis notamment de doter la PPE en 2016.

## **5. Perspectives**

La politique de placements 2017 prévoit au sein des investissements obligataires, un rééquilibrage par rapport aux années précédentes des investissements sur les obligations souveraines au détriment des obligations d'entreprises en raison du rétrécissement des spreads de crédit et de développer les investissements en obligations indexées sur l'inflation.

S'agissant des actifs de diversification, les perspectives de rendement à moyen terme sont supérieures à celles des actifs obligataires. Les investissements dans ce type d'actifs seront poursuivis, mais sans augmentation significative de leur part relative.

#### IV. COMPTES DE L'EXERCICE 2015

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe2. Ils appellent quelques commentaires.

##### 1. Indemnités allouées aux administrateurs

L'assemblée générale du 5 juin 2007 a fixé les indemnités allouées aux administrateurs en raison du temps passé pour participation effective aux réunions du conseil d'administration de la façon suivante :

- une indemnité de 150 euros par administrateur et par réunion,
- une indemnité de 300 euros pour le président par réunion.

En 2016, les indemnités versées aux administrateurs s'élèvent à 8 400 euros au total.

##### 2. Produits et charges 2016

**Produits 2016** = 132 207,85 euros

= (2 centimes X nombre d'adhésions en cours 31.12.2015) + (intérêts et produits assimilés)

= (0,02 X 6 609 749) + (12,87 €)

= 132 194,98 € + 12,87 €

= 132 207,85 €

(NB : Ressources 2015 = 136 370 euros)

**Charges 2016** = 94 533,31 euros

	2016	2015
Frais de tenue de compte	4,70	1 317,83
Frais d'assurance	13 553,50	15 255,95
Site internet de l'association	0,00	0,00
Frais de déplacements / Missions	10 131,25	7 022,44
Indemnités de présence	8 400,00	6 900,00
Organisation AG	27 829,64	35 379,00
Travaux administratifs (jur. /compta, ...)	34 614,22	31 141,29
Fourniture Bureau	0,00	0,00
<b>Total dépenses</b>	<b>94 533,31</b>	<b>97 016,51</b>

Les dépenses, d'un montant de 94 533,31 euros sont en baisse d'environ 2,5% par rapport à 2015 (97 016,51 euros).

Cette évolution est due essentiellement à une baisse :

- des frais de réception liés à l'organisation de l'assemblée générale (réservation des salles et cocktail) qui passent de 35 379 euros à 27 829,64 euros,
- des frais d'assurance qui passent de 15 255,95 euros en 2015 à 13 553,50 euros.
- des frais de tenue de compte et intérêts qui passent de 1 317,83 euros à 4,70 euros. La baisse enregistrée sur ce poste s'explique par le changement de banque.

Compensée partiellement par la hausse :

- des frais de transport et de missions qui passent 7 022,44 euros à 11 131,25 euros,
- du montant des indemnités de présence qui passe de 6 900 euros à 8 400 euros,
- des travaux administratifs qui passent 31 141,29 euros à 34 614,22 euros,

A noter l'absence de frais de maintenance du site internet suite à la résiliation du contrat en 2014.

### **3. Résultat de l'exercice 2016 :**

Le résultat de l'exercice est un bénéfice de 37 K€.

132 207,85 (produits) – 94 533,31 (charges) = 37 674,54 euros

Sera affecté en report à nouveau, le résultat de 37 674,54 €. Après affectation du résultat, le RAN sera de 79 838,43 €.



# ANNEXES

## ANNEXE 1

### Synthèse de l'activité du conseil d'administration au cours de l'exercice 2016

Date	3 février 2016	6 avril 2016	26 mai 2016	8 septembre 2016	7 décembre 2016
<b>Nombre de membres présents</b>	10/12	10/12	9/12	11/12	11/12
<b>Evolution du conseil d'administration</b>	aucune	aucune	aucune	aucune	aucune
<b>Bilan Point activité</b>	Activité à fin décembre 2015	Activité à fin février 2016	-	Activité à fin juillet 2016	Activité à fin octobre 2016
<b>Actualité réglementaire Environnement économique Politique financière</b>	-	-	-	-	-
<b>Ajouts supports</b>	<p><u>Ajout d'un support obligataire</u> (3 par an sur 2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UCO Structurée Actions</li> </ul> <p><u>Ajout 4 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2</u> (22 mars 2016)</p> <p><u>Ajout 2 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 2</u> (22 avril 2016)</p> <p><u>Ajout d'un support spécifique sur mandat Espace Liberté 2</u> (22 avril 2016)</p>	<p><u>Ajout 7 supports en gestion conseillée sur Floriane, Floripro et Espace Liberté 1&amp;2</u> (20 avril 2016)</p> <p><u>Ajout 6 supports en gestion conseillée sur Floriagri</u> (20 avril 2016)</p>	<p><u>Ajout 3 supports spécifiques sur mandat Floriane et Espace Liberté 1&amp;2</u> (20 juillet 2016)</p> <p><u>Ajout 2 supports en gestion libre sur Floripro et Espace Liberté 2</u> (20 juillet 2016)</p>	<p><u>Validation d'un support obligataire</u> (commercialisation en continu)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- UCO Continu (sous-jacent l'Euro Stoxx Europe Select 50)</li> </ul> <p><u>Ajout 1 support en gestion libre sur Floriane Prémium</u> (20 octobre 2016)</p> <p><u>Ajout 17 supports spécifiques sur mandat Floriane</u> (20 octobre 2016)</p> <p><u>Ajout 16 supports spécifiques sur mandat Espace Liberté 2</u> (20 octobre 2016)</p>	<p><u>Validation de FAF /supports obligataires</u> (commercialisation prévue sur 2016)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Acticcia Vie 90</li> <li>- Trials</li> <li>- UCO CA Oblig Immo</li> <li>- UCO CA Oblig Euro Stoxx</li> <li>- UCO CA Indicia Europe</li> </ul> <p><u>Ajout 1 support en gestion libre sur Espace Liberté 2</u></p> <p><u>Ajout 1 support en gestion libre sur Floriane et Espace Liberté 1&amp;2</u></p>
<b>Adaptation des produits</b>	<p><u>Modulation</u> de la rémunération du fonds euros</p>	<p><u>Modulation</u> de la rémunération du fonds euros (suite)</p> <p><u>Suivi</u> du Projet IREN</p>		<p><u>Présentation</u> du projet de suppression des UC peu choisis</p> <p><u>Mise en place</u> de la PAB modulaire</p> <p><u>Ajout</u> du mandat d'arbitrage sur le produit Predissime 9</p> <p><u>Baisse</u> du seuil des options de gestion financière</p> <p><u>Augmentation</u> de la limite d'investissement dans des SCPI et référencement d'une nouvelle SCPI (SCPI GEMMEO)</p> <p><u>Suivi</u> du Projet IREN (suite)</p> <p><u>Augmentation</u> du tarif du contrat dépendance</p> <p><u>Suppression</u> des taux techniques supérieurs à 0,25%</p>	<p><u>Préservation</u> des effets cliquet des contrats en euros suite à la baisse des taux techniques</p> <p><u>Modification</u> des règles de calcul des frais de gestion dans le mandat Predissime 9</p> <p><u>Rationalisation</u> de la gamme UC</p>
<b>Souscription nouveau contrat</b>	<p><u>Souscription</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle offre arrêt de travail (assureur PREDICA)</li> </ul>	<p><u>Souscription</u> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouvelle offre garantie obsèques (assureur PREDICA)</li> </ul>	<p><u>Présentation</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nouveau contrat à PAB « spontanée »</li> </ul>	-	

<b>Informations sur les contrats</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <u>Valorisation</u> des SAF</li> <li>- <u>Evolution</u> tarifaire de l'offre santé Madelin</li> </ul>		- Impact de la baisse des taux technique	- Mesures d'accompagnement de la collecte dans un contexte de taux bas	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mesures d'accompagnement de la collecte dans un contexte de taux bas (<i>suite</i>)</li> <li>- Réflexion sur les taux garantis</li> </ul>
<b>Vie sociale de l'association</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du projet de résolutions présentées à l'assemblée générale 2016</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Arrêté des comptes 2015</li> <li>- Examen rapport moral et financier de l'exercice 2015 et du projet de résolutions</li> </ul>	- Débriefing de l'assemblée générale 2016	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Validation du lieu de l'assemblée générale 2017</li> <li>- Projet de convocation à l'assemblée générale 2017</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Examen du projet de résolution présenté à l'assemblée générale 2016</li> <li>- Organisation de l'assemblée générale 2017</li> </ul>
<b>Autres</b>	<p>Consultation du site sur l'année 2015</p> <p>Suivi du projet de révision du contrat responsabilité civile des administrateurs</p>	<p><u>Présentation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Révision de la réponse Bacquet</li> <li>- Fonctionnement du mandat</li> <li>- Performance des UC</li> </ul>	-	Consultation du site sur le 1 <sup>er</sup> semestre 2016	<p>Impacts de la loi Sapin 2</p> <p>Perspectives de taux rémunération pour 2016</p> <p>Calendrier 2017</p>

**ANDECAM - Bilan**  
Situation au 31 Decembre 2016

Actif	déc-16	déc-15	Passif	déc-16	déc-15
<b>Actif immobilisé</b>			<b>Capitaux propres</b>		
Capital souscrit non appelé	-	-	Capital	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Frais établissement	-	-	Ecarts de réévaluation	-	-
Frais de recherche et de développement	-	-	Ecarts d'équivalence	-	-
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires	-	-	Réserves	-	-
Fonds commercial	-	-	Réserves légales	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	Réserves réglementés	-	-
Avances et acomptes	-	-	Autres	-	-
Immobilisations corporelles	-	-	Report à nouveau	42 163,89	2 810,40
Terrains	-	-	<b>Résultat de l'exercice (+ ou -)</b>	<b>37 674,54</b>	<b>39 353,49</b>
Constructions	-	-	Subvention d'investissement	-	-
Installations techniques, matériel et outillage	-	-	Provisions réglementées	-	-
Autres immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Total (1)</b>	<b>79 838,43</b>	<b>42 163,89</b>
Immobilisations corporelles en cours	-	-	<b>Autres fonds propres</b>		
Avances et acomptes	-	-	Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Immobilisations financières	-	-	Avances conditionnées	-	-
Participations	-	-	Autres	-	-
Créances rattachées à des participations	-	-	<b>Total (1bis)</b>	-	-
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	-	-	<b>Provisions pour risques et charges</b>		
Autres titres immobilisés	-	-	Provisions pour risques	-	-
Prêts	-	-	Provisions pour charges	-	-
Autres immobilisations financières	-	-	<b>Total (2)</b>	-	-
<b>Total (1)</b>	-	-	<b>Dettes</b>		
<b>Actif circulant</b>			Emprunts obligataires convertibles	-	-
Stocks et en-cours	-	-	Autres emprunts obligataires	-	-
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
En-cours de production de biens	-	-	Emprunts et dettes financières divers	-	-
En-cours de production de services	-	-	Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	-	-
Marchandises	-	-	Dettes fiscales et sociales	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	1 591,85	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	-	-
Créances	654,98	45 431,40	Autres dettes diverses	35 234,53	31 987,64
Créances clients et comptes rattachés	-	-			
Autres créances	654,98	45 431,40			
Capital souscrit - appelé non versé	-	-			
Valeurs mobilières de placement	-	-			
Actions propres	-	-			
Autres titres	-	-			
Instruments de trésorerie	-	-			
Disponibilités	114 417,98	27 128,28			
<b>Comptes de régularisation actif</b>			<b>Comptes de régularisation passif</b>		
Charges constatées d'avance	-	-	Produits constatés d'avance	-	-
<b>Total (2)</b>	<b>115 072,96</b>	<b>74 151,53</b>	<b>Total (3)</b>	<b>35 234,53</b>	<b>31 987,64</b>
<b>Charges à répartir sur plusieurs exercices (3)</b>	-	-			
<b>Primes de remboursements des obligations (4)</b>	-	-			
<b>Ecarts de conversion actif (5)</b>	-	-	<b>Ecarts de conversion passif (4)</b>	-	-
<b>Total général (1+2+3+4+5)</b>	<b>115 072,96</b>	<b>74 151,53</b>	<b>Total général (1+2+3+4)</b>	<b>115 072,96</b>	<b>74 151,53</b>

## ANDECAM - Compte de résultat 2016

Charges	déc-16	déc-15	Produits	déc-16	déc-15
<b>Charges d'exploitation</b>			<b>Produits d'exploitation</b>		
Achats de marchandises	-	-	Ventes de marchandises	-	-
Variation de stocks	-	-	Production vendue de biens et services	-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements	-	-	<b>Sous-total A: Montant net du chiffre d'affaires</b>	-	-
Variation de stocks	-	-	Production stockée	-	-
Autres achats et charges externes	86 133,31	90 030,47	Production immobilisée	-	-
Impôts taxes et versements assimilés	-	-	Subventions d'exploitation	-	-
Salaires et traitements	-	-	Reprises sur provisions et amortissements, transferts de charges	-	-
Charges sociales	-	-	Autres produits	132 194,98	136 370,00
Dotations aux amortissements sur immobilisations	-	-	<b>Sous-total B</b>	<b>132 194,98</b>	<b>136 370,00</b>
Dotations aux provisions sur immobilisations	-	-	<b>Total (1): A+B</b>	<b>132 194,98</b>	<b>136 370,00</b>
Dotations aux provisions sur actifs circulant	-	-	<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	-	-	<b>Produits financiers</b>		
Autres charges	8 400,00	6 900,00	De participations	-	-
<b>Total (1)</b>	<b>94 533,31</b>	<b>96 930,47</b>	D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
<b>Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun (2)</b>	-	-	Autres intérêts et produits assimilés	12,87	-
<b>Charges financières</b>			Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	Différences positives de change	-	-
Intérêts et charges assimilées	-	86,04	Produits nets de cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
Différences négatives de change	-	-	<b>Total (3)</b>	<b>12,87</b>	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	<b>Produits exceptionnels</b>		
<b>Total (3)</b>	-	<b>86,04</b>	Sur opérations de gestion	-	-
<b>Charges exceptionnelles</b>			Sur opérations en capital	-	-
Sur opérations de gestion	-	-	Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-
Sur opérations en capital	-	-	<b>Total (4)</b>	-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-			
<b>Total (4)</b>	-	-			
<b>Participations des salariés aux fruits de l'expansion (5)</b>	-	-			
<b>Impôts sur les bénéfices (6)</b>	-	-			
<b>Total des charges (1+2+3+4+5+6)</b>	<b>94 533,31</b>	<b>97 016,51</b>	<b>Total des produits (1+2+3+4)</b>	<b>132 207,85</b>	<b>136 370,00</b>
Solde créditeur : Bénéfice	37 674,54	39 353,49	Solde débiteur : Perte	-	-
<b>Total général</b>	<b>132 207,85</b>	<b>136 370,00</b>	<b>Total général</b>	<b>132 207,85</b>	<b>136 370,00</b>

## **ANNEXE 3**

### **LISTE DES AJOUTS DE SUPPORTS DANS LES CONTRATS EN UNITES DE COMPTE**

#### **1. Nouveaux fonds à formule (FAF)**

##### **1.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale** (Prédissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriagri, Espace Liberté 2 et Floripro)

**Acticcia Vie 90** : la commercialisation sur l'année 2016

##### **1.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale** (Floriane, Floriagri, Espace Liberté 2 et Floripro)

**Trialis 6 ans** : la commercialisation sur l'année 2016

#### **2. Nouveaux supports obligataires**

##### **2.1. Les fonds pour la clientèle intermédiaire et patrimoniale** (Predissime 9, Optalissime, Assurance Fonds Opportunité, Floriane, Floriagri, Eloquence Capitalisation, Espace Liberté, Espace Liberté 2, Floripro)

**UCO Structurée Actions** : la commercialisation a eu lieu sur 2016

**UCO CAsa indexée Euro Stoxx** : la commercialisation a eu lieu en janvier, avril, juin, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre 2016

**UCO CAsa Obligation Immo** : la commercialisation a eu lieu en janvier, avril, juin, juillet, septembre, octobre, novembre et décembre 2016

##### **2.2. Les fonds pour la clientèle patrimoniale** (Floriane et Espace Liberté 2)

Néant

#### **3. Nouveaux supports en unités de compte**

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriagri	Floripro
<b>Commercialisés à compter du 22 mars 2016</b>							
Bny Mellon Absolute Return Bond Fund I	Bny Mellon Management Limited	SICAV diversifiée	mandat		mandat		
Ellipsis European Convertible Fund	Ellipsis Asset management – groupe Exane	FCP diversifié	mandat		mandat		
UNI Global Equities Us SA – USD Cap	Lemanik Asset Management SA	SICAV Actions Internationales	mandat		mandat		
UNI Global Equities Us SAH – EUR Cap	Lemanik Asset Management SA	SICAV Actions internationales	mandat		mandat		
<b>Commercialisé à compter du 20 avril 2016</b>							
Pictet Sécurité	Picket AM SA	FCP actions internationales	gestion conseillée		gestion conseillée	gestion conseillée	gestion conseillée
CPR Croissance Dynamique P	CPR Asset Management	FCP diversifié	gestion conseillée		gestion conseillée	gestion conseillée	gestion conseillée
AMUNDI Funds Equity Europe Conservative	AMUNDI Asset Management	FCP actions europe			gestion conseillée	gestion conseillée	gestion conseillée
Sycomore Selection Responsable	Sycomore Asset Management	FCP actions zone euro			gestion conseillée	gestion conseillée	gestion conseillée
Amundi Edmond de Rothschild Selection	AMUNDI Asset Management	FCP diversifié	gestion conseillée		gestion conseillée		
Amundi funds Cash USD	AMUNDI Asset	FCP monétaire	gestion		gestion		

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriagri	Floripro
	Management		conseillée		conseillée		
Best Business Models	Montpensier Finance	FCP actions zone euro				gestion conseillée	gestion conseillée
Lazard Norden	Lazard	FCP actions internationales				gestion conseillée	gestion conseillée
Schroder ISF European Spécial Situation A Cap	Schroder Investement Management	FCP actions europe	gestion conseillée				
JPMorgan Africa Equity Fund A EUR ©	JPMorgan AM Europe	FCP actions internationales	gestion conseillée				
Amundi Valeurs Durables - P	AMUNDI Asset Management	FCP actions internationales	gestion conseillée				
MAGELLAN	COMGEST	FCP actions internationales					gestion conseillée
Templeton Frontier Markets Fund	Franklin Templeton Investments	FCP actions internationales			gestion conseillée		
Hymnos	AMUNDI Asset Management	FCP diversifié			gestion conseillée		
AMUNDI Funds Equity Japan Value	AMUNDI Asset Management	FCP actions internationales			gestion conseillée		
<b>Commercialisés à compter du 22 avril 2016</b>							
Schroder European Alpha Absolute Return	Schroder Investment Management SA (Luxembourg)	SICAV diversifié	mandat		mandat		
CPR Renaissance Japon HP EUR	CPR Asset Management	FCP actions internationales	mandat		mandat		
<b>Commercialisés à compter du 20 juillet 2016</b>							
CPR Global Silver Age	CPR Asset Management	FCP actions internationales					gestion libre
AMUNDI Revenus Classe Annuels	AMUNDI Asset Management	FCP diversifié Equilibre	gestion libre				
Morgan Stanley Investment Funds Global Brands Fund – A	Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited	Compartiment de SICAV actions internationales	mandat		mandat		
Morgan Stanley Investment Funds Global Brands Fund – AH	Morgan Stanley Investment Management (ACD) Limited	Compartiment de SICAV actions internationales	mandat		mandat		
Amundi Funds Equity Europe Conservative - AE	AMUNDI Asset Management	Compartiment SICAV Actions pays de l'Union Européenne	mandat				
<b>Commercialisé à compter du 20 octobre 2016</b>							
Amundi Funds global Macro Forex – AE	AMUNDI Luxembourg SA	Diversifié			mandat		
UBS China Opportunity	UBS Fund Management Luxembourg	Actions internationales	mandat		mandat		
JP Morgan Europe Stratégic Dividend	JP Morgan Asset Management	Actions de pays de la zone euro	mandat		mandat		
Fidelity Indonesia	FIL Investment Management SA (Luxembourg)	Actions internationales	mandat		mandat		
UBAM Cororate US Dollars Bonds UDS	UBP Asset Management SA (Europe)	Obligations/titres de créances internationaux	mandat		mandat		
UBAM Cororate US Dollars Bonds EUR H	UBP Asset Management SA (Europe)	Obligations/titres de créances internationaux	mandat		mandat		
Pioneer European Absolute Return	Pioneer Asset Management SA	Diversifié	mandat		mandat		
Amundi Fund Volatility Equities	AMUNDI Luxembourg SA	Diversifié	mandat		mandat		

NOM DU SUPPORT	SOCIETE DE GESTION	CARACTERISTIQUES	PRODUITS CONCERNES				
			Espace Liberté 2	Predissime 9	Floriane	Floriagri	Floripro
JP Morgan Europe Strategic Dynamic	JP Morgan Asset Management	Actions de pays de la zone euro	mandat		mandat		
Indosuez Global Trends CE	CA Indosuez Wealth (Asset Management)	Actions internationaux	mandat		mandat		
Sycomore happy@work	Sycomore Asset Management	Actions des pays de l'Union européenne	mandat		mandat		
Axa GobaI Inflation Bonds R Redex	Axa Funds Management SA	Obligations/titres de créances internationaux	mandat		mandat		
Schroder EM Debt Total Return	Schroder Investment Management SA (Lux)	Obligations/titres de créances internationaux	mandat		mandat		
Pictet Emerging Local currency debt P	Picket Asset Management Europe	Obligations/titres de créances internationaux	mandat		mandat		
Amundi funds Equity US Relative Value AE	AMUNDI Luxembourg SA	Actions Amérique	mandat		mandat		
Amundi Funds Bond Global Emerging Local Currency	AMUNDI Luxembourg SA	Obligations Emergent	mandat		mandat		
CPR Credixx Global High Yield – P	CPR Asset Management	Obligations High Yield	mandat		mandat		
BFT France Futur	BFT	Actions France			gestion libre <sup>(1)</sup>		
<b>Commercialisé à compter de décembre 2016</b>							
BFT France Futur	BFT	Actions France	gestion Libre				
AMUNDI – KBI AQUA	AMUNDI Asset Management	Actions France	gestion Libre		gestion Libre		

<sup>(1)</sup> Uniquement sur Floriane Premium

## **ANNEXE 4**

### **Glossaire des termes financiers utilisés dans ce rapport**

*Investment grade* : caractérise une dette présentant une forte probabilité de remboursement sans incident et ayant obtenu d'une agence de notation (agence de rating) une note égale ou supérieure à BBB

*Private equity* : investissement en capital dans des entreprises non cotées

*Infrastructure* : investissement dans des sociétés liées aux services à la collectivité. Indifféremment, cela concerne aussi bien les infrastructures sociales (hôpitaux, écoles, équipements culturels, sportifs ...) que les « utilities » (production, transport et distribution de gaz, eau et électricité), les transports (autoroutes, réseaux ferroviaires, aéroports, ports...), mais aussi les réseaux de télécommunications (satellites, tours de transmission TV) ou encore l'environnement (efficacité énergétique, traitement de l'eau et des déchets...).

*Spread de crédit* : écart de taux demandé par les investisseurs pour souscrire de la dette, émise par deux investisseurs différents. Cet écart est généralement exprimé par rapport au meilleur émetteur (en zone euro : l'Etat allemand)

*Constant Maturity Swap (CMS)* : swap de taux dans lequel sont échangés d'une part un flux d'intérêt calculé sur un taux variable monétaire ou un taux fixe, et d'autre part un taux révisable correspondant au taux fixe applicable à un swap à moyen ou long terme dont les caractéristiques sont prédéterminées, tel que constaté périodiquement auprès de banques de référence.

### **Principaux sigles utilisés dans ce rapport**

ACPR : L'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution est l'organe de supervision français de la banque et de l'assurance.

FAF : Les Fonds à Formules (ou Fonds à Fenêtres) sont des unités de compte proposées avec des méthodes de calcul spécifiques et des périodes limitées.

OPCI : L'Organisme de Placement Collectif Immobilier l'investissement a pour objet d'investir dans le secteur immobilier. Son cadre juridique est largement inspiré de celui des OPCVM.

OPCVM : Les Organismes de Placements Collectifs en Valeurs Mobilières sont des instruments financiers mis au point par des sociétés agréées afin de gérer l'épargne selon une orientation définie à l'avance.

PAB : La Participation Aux Bénéfices est un mécanisme de distribution aux souscripteurs d'assurance vie des bénéfices réalisés grâce à leur épargne

TNS : Travailleur Non Salarié, chef d'entreprise qui exerce une activité non salariée, qu'elle soit à vocation commerciale, artisanale ou même libérale.

UC : Les Unités de Compte sont des supports d'investissement composant un contrat d'assurance-vie multisupports. Les unités de compte sont majoritairement des organismes de placement collectif en valeurs mobilières.

UCO : Une Unité de Compte Obligataire est une unité de compte adossée à un portefeuille d'obligations.